

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION D'EAP DU 23 JANVIER 2019

### 1. Echange sur le déroulement du temps de Noël.

A Saint Léon, la crèche a été très réussie et beaucoup visitée. L'idée des petites fiches de prière était excellente et celles-ci ont été très nombreuses. L'an prochain, il faudra installer la crèche un peu plus tard, juste après le premier dimanche de l'Avent. Les célébrations de Noël ont connu une bonne participation, très mélangée. La veillée a été un peu longue : beau conte de Noël par les enfants, témoignages trop longs, qui pourraient être remplacés par des chants traditionnels joyeux. Il faut limiter à 30mn. Boisson chaude après la Messe très réussie. Belle convivialité.

A Saint Joseph, faible participation. Beau conte de Noël.

### 2. Point sur l'année de l'Eucharistie. Elle se déroule de manière satisfaisante, sauf pour ce qui concerne les conférences, pour lesquelles la participation est faible, à Saint Joseph comme à Saint Léon.

L'exposition sur l'Eucharistie arrivera à Saint Jean de la Commanderie pendant le Carême (23 mars). Elle pourra être complétée par des apports de la paroisse.

### 3. Le dernier DDLC s'est bien passé. La participation est en légère augmentation. L'enseignement par le Père Aubry concerne l'Eucharistie et est bien suivi. La célébration est dynamique et festive et à la fin de la Messe, l'apéritif convivial est une réussite.

### 4. Après le départ de François Dor, la Messe du lundi soir ne sera pas rétablie à Saint Léon, faute de disponibilité de nos prêtres. La Messe est maintenue à Saint Joseph. Pour les fêtes qui ont lieu un lundi (2 ou 3 par an), la Messe sera célébrée à Saint Léon.

### 5. Décision concernant la rénovation du podium de Saint Léon. Monsieur Desnoyers a reçu tous les devis et nous les a transmis avec son rapport d'appel d'offre. Le montant total est de 26500 euros. Le principe de la rénovation est acté et le projet sera examiné en détail par le CEP du 4 février. Le financement sera assuré par les réserves de la paroisse, une demande de subvention auprès du diocèse et un appel à contribution auprès des paroissiens. Il convient de préparer un panneau de présentation du projet aux paroissiens, de faire un dossier de demande d'autorisation de travaux et de subvention pour la commission

concernée du diocèse (CDI) et d'informer le service concerné (travaux églises patrimoine) de la Mairie de Nancy. Il est impératif de présenter rapidement aux paroissiens le bilan financier 2018.

6. Echange de vues sur l'organisation du Carême et du temps de Pâques. La Messe du Mercredi des Cendres aura lieu à Saint Joseph. Une formation à l'animation liturgique sera organisée d'ici Pâques (contacter Gérard Beaudoin). Le prix est de 10 euros par personne et le complément sera financé par la paroisse. Le détail de l'organisation du Carême et du temps de Pâques sera arrêté lors de la réunion de l'EAP de février. Il est urgent de donner le calendrier des célébrants et du service sacristie.

7. Questions diverses.

Il est urgent de mettre à jour les lettres de mission des membres de l'EAP. Il faut envisager de nouvelles arrivées. La prochaine réunion de l'EAP réfléchira au problème.

Lorsqu'un évènement marque un dimanche (pastorale de la santé, CCFD pour les prochains), il doit être évoqué dans l'animation liturgique, mais ne doit pas se substituer à l'animation paroissiale. Une annonce peut être faite par le célébrant (et sur la feuille d'annonce) et un paragraphe de la prière universelle peut y être consacré.

L'EAP est d'accord pour que Marie Piot assure la coordination de l'équipe SEM et la remercie pour sa disponibilité.

L'EAP souhaite que le numéro de téléphone de la paroisse et son adresse électronique apparaissent sur le site de la paroisse.

Dates à retenir

19 mai 9h30 à Saint Léon : première communion de l'école ND-St Sigisbert.

26 mai 9h30 à Saint Joseph : profession de foi.

8 juin : confirmation des adultes à Saint Léon à 18h45.

16 juin : première communion à Saint Joseph à 9h30.

**Prochaine réunion de l'EAP le mercredi 27 février à 15h30**